

ACCORD DE TRANSITION RELATIF AU TRANSFERT DU SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL : VOUS AVEZ DIT OUI A 87,54 % !

Vous étiez appelés à vous prononcer sur l'application de l'accord de transition.



Résultat sans appel :



87,54 % de OUI



Ce résultat confirme :

- votre confiance dans une solution pragmatique et constructive,
- la pertinence de la position défendue par la **CFDT**,
- le rejet des discours d'opposition systématique.

✅ La **CFDT** a fait le choix du **OUI**

Dès le début, la **CFDT** s'est mobilisée pour défendre une issue réaliste, garantissant le maintien de certains droits comme le télétravail et l'accord RTT des praticiens conseils, ou encore une mesure de 5 points de compétence ou de contribution en compensation de la perte des ASC entre DRSM et CPAM.

❌ Un accord d'accompagnement qui aurait pu aller plus loin...

La **CFDT** regrette toutefois que l'accord d'accompagnement, porteur de garanties en plus, n'ait pu voir le jour en raison de l'opposition de la CGT et de FO.



Avec vous, la **CFDT** continue !

La **CFDT** reste engagée au quotidien pour défendre vos droits, vos conditions de travail et vous accompagner, dans votre seul intérêt, jusqu'à la pleine mise en œuvre du transfert.

Une victoire du bon sens et de la responsabilité !

